ESSAI

N° 12.

SUR

L'ALLAITEMENT MATERNEL;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 janvier 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR NIC.-AUG.-ALEXANDRE LAURENT, de Bonny-sur-Loire, Département du Loiret;

Ancien Chirurgien militaire breveté.

Quæ lactat magis mater, quam quæ genuit.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU, *Président.* / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND, *Suppléant.*
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX, *Examinateur.*

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gerdy
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc, *Suppléant.*
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois, *Examinateur.*	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur.*	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

MON MEILLEUR AMI.

Faible témoignage d'amour et de reconnaissance filiale.

A MONSIEUR LALLEMENT,

Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris; Chirurgien en chef de l'hospice de la Vieillesse, femmes.

Gage d'amitié et d'attachement inviolable.

A MES FRÈRES ET A MES SOEURS.

Gage de la plus franche amitié.

N.-A.-A. LAURENT.

A MON PÈRE.

MON MEILLEUR AMI.

Faible témoignage d'amour et de reconnaissance filiale.

A MONSIEUR LAULANIER.

Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris; Chirurgien en chef de l'Hospice de la Vieillesse, femmes.

Gage d'amitié et d'attachement inviolable.

A MES FILLES ET A MES SŒURS.

Gage de la plus tendre amitié.

A. A. LABRENZ.

AVANT-PROPOS.

En prenant pour sujet de ma dissertation inaugurale l'allaitement maternel, je ne me propose pas d'y répandre de nouvelles lumières. Des médecins justement célèbres, des praticiens dont les travaux, heureux fruits d'une longue expérience, seront toujours l'objet des méditations de ceux qui aspirent à des connaissances solides et précises en médecine, ont suffisamment approfondi tout ce qui concerne l'allaitement. Pressé, d'ailleurs, par des circonstances indépendantes de ma volonté, j'ai rassemblé à la hâte quelques idées sur l'allaitement. En les soumettant à l'examen de mes juges, j'ai compté beaucoup plus sur leur indulgence que sur mes propres forces.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/essaisurlallaite0000vari

ESSAI

SUR

L'ALLAITEMENT MATERNEL.

L'on peut définir l'allaitement maternel, le mode d'alimentation de l'enfant pendant les premiers mois qui suivent sa naissance, et qu'il tire des mamelles de sa mère à l'aide de la succion; on le nomme étranger toutes les fois qu'on a recours au lait d'une autre femme que la mère, ou à celui des animaux.

Avant de faire connaître les avantages de l'allaitement maternel, nous donnerons une légère description des organes qui sécrètent le lait.

Des mamelles (mammæ *des Latins*, μαστος *des Grecs.*)

Organes destinés à la secrétion laiteuse, attribut des animaux mammifères, les mamelles se présentent sous la forme de deux éminences hémisphériques, conoïdes, situées sur les parties antérieure, supérieure et latérales de la poitrine, légèrement écartées l'une de l'autre; peu développées avant la puberté, ordinairement fermes chez les filles vierges, leur volume, leur dureté dépendent, et du tempérament, et de l'embonpoint général; fermes et d'un volume ordinaire chez les

personnes douées d'un tempérament sanguin ; elles ont moins de dureté, et sont plus développées chez les personnes lymphatiques. La peau qui recouvre les mamelles est remarquable par sa blancheur, sa délicatesse ; elle est fine et douce au toucher ; le chorion, plus mince, y laisse apercevoir les veines qui rampent sur le sein de la femme. A la partie centrale des mamelles s'élève le mamelon, éminence conoïde ; le chatouillement y fait naître un état d'érection passager ; sa base est entourée d'une surface nommée *aréole*, dont la couleur, d'un rouge incarnat chez les jeunes filles, est plus foncée chez les adultes et celles qui ont eu des enfans ; cette surface est rugueuse, ses aspérités sont dues à la présence des glandes sébacées, dont le fluide onctueux préserve cette partie de l'irritation, que très-probablement y ferait naître la succion et le contact de la bouche de l'enfant.

Glande mammaire.

Elle est le résultat de l'assemblage de petits lobes de couleur blanchâtre : il est facile de distinguer ces lobes les uns des autres ; ils sont unis les uns aux autres par du tissu cellulaire, et plus rapprochés au centre qu'à la circonférence de cette glande ; on y observe en outre un grand nombre de vaisseaux lymphatiques, et de là l'opinion de quelques physiologistes qui les regardent comme apportant à cette glande les matériaux de la sécrétion laiteuse.

Des vaisseaux galactophores.

Galactophores de γαλα et φέρω, *je porte le lait*, sont les conduits excréteurs du lait, étendus de la glande mammaire au sommet du mamelon ; ils naissent tous, les uns du tissu graisseux de cette glande, les autres des petits lobes qui la composent : ces vaisseaux se développent d'une manière sensible pendant le temps de la lactation.

Artères.

Les artères qui se distribuent aux mamelles sont fournies par les *mammaires internes thorachique, intercostale et axillaire; les nerfs intercostaux et le plexus briachial* donnent la sensibilité à ces parties.

Sécrétion laiteuse.

Il existe une admirable sympathie entre l'utérus et les mamelles; c'est à l'époque de la puberté que le développement de ces derniers organes a lieu, et d'une manière sensible à l'époque de la gestation; pendant ce temps la femme est tourmentée par des douleurs et des élancemens dans le sein, la nature semble, par avance, préparer ces organes au travail sécréteur qui leur est départi. Aussitôt que l'utérus s'est débarrassé du produit de la conception, les mamelles se gonflent, acquièrent une nouvelle vie, et deviennent aptes à la sécrétion laiteuse, sécrétion sur le mécanisme de laquelle les physiologistes sont loin d'être d'accord; les uns regardent le lait comme émané de la lymphe, et basent leurs opinions sur la prodigieuse quantité des vaisseaux lymphatiques; les autres, et *Bichat* en particulier, pensent que, comme les autres glandes conglomérées, la glande mammaire reçoit du sang artériel les matériaux de la sécrétion laiteuse.

Du lait.

Le lait, *lac* des latins, est un liquide opaque, blanc, sucré, plus pesant que l'eau, sécrété par les glandes mammaires des femelles des animaux mammifères et destiné à nourrir leurs petits; abandonné à lui-même, à une température ordinaire, le lait se sépare en trois parties. Une supérieure, blanche, onctueuse, c'est la crême formée par la matière butireuse; une petite quantité de caséum et de sé-

rum ; une moyenne bien plus blanche que la supérieure, sans saveur, sans onctuosité, c'est la matière butireuse. L'inférieure, liquide, d'un jaune verdâtre, d'une saveur douce, est formée par le petit-lait, composé lui-même en grande partie d'eau, d'un peu d'acide, et d'une petite quantite de matière caséeuse. Tous les acides, pourvu qu'ils aient un peu de force, coagulent le lait à la température ordinaire *à fortiori*, à l'aide de la chaleur. Le lait de femme diffère du lait de vache, parce que sa saveur est plus douce, et que le sucre de lait et la crème y abondent, il a très-peu de consistance. Une propriété assez remarquable, c'est que la crême, retirée du lait de femme, fournit difficilement du beurre. Les qualités qui constituent le bon lait sont les suivantes : sa couleur sera bleuâtre, il sera inodore, sucré, sa consistance telle, que, versé par gouttelettes, il se retienne sur des corps polis légèrement inclinés. Le lait change d'ailleurs avec le temps; l'observation démontre qu'il abonde en sucre de lait, qu'il est plus riche en matière butireuse, plus consistant à mesure qu'on s'éloigne de l'accouchement.

Avantages de l'allaitement maternel.

La nature impose à toutes les mères le devoir aussi naturel qu'il est sacré, de nourrir leurs enfans. Quelle mère assez barbare pourrait refuser son sein à l'innocente créature qu'elle vient de déposer aux portes de la vie ; faible et sans défense, la tendresse maternelle, voilà son premier appui ; le lait de sa mère, voilà le premier aliment qui doit soutenir sa frêle existence. Les femelles de tous les animaux nourrissent leurs petits; ne voyons-nous pas leur tendresse, leur sollicitude, leur amour, s'exalter et se développer d'une manière admirable au temps de l'allaitement; la femme serait donc la seule à se dérober à la sainte obligation d'allaiter son fils, pour sacrifier à des usages établis par une société déraisonnable et peu philantropique ; quel spectacle attendrissant que celui que nous offre cette jeune

épouse, qui, foulant aux pieds les vains préjugés, sourde à la voix impérieuse des passions, prodigue à son nourrisson tous les soins de l'amour maternel. Ah! sans doute, elle mérite les palmes de la reconnaissance et l'admiration que fait naître dans les cœurs bien nés l'exemple de la vertu.

Nous diviserons les avantages de l'allaitement en *avantages physiques* et *moraux*.

Avantages moraux.

Ces avantages ne peuvent être contestés; l'allaitement maternel est, sans contredit, le plus sûr moyen pour resserrer les liens conjugaux; c'est à lui qu'est dû bien souvent la tranquillité, le bonheur et l'harmonie des familles, c'est par lui qu'un époux volage est rappelé à ses devoirs; en allaitant son fils, une mère peut compter sur son attachement et sa reconnaissance. « Là où j'ai trouvé les soins d'une bonne mère, a dit l'immortel *Rousseau*, ne vois-je pas l'attachement d'un fils. » Pensée qui devrait se graver dans le cœur de toutes les mères. Quelle mère peut voir avec indifférence son fils lui préférer une étrangère, conserver pour cette dernière toute la reconnaissance d'un bon fils, et n'avoir, pour celle qui l'abandonne, que l'estime et l'amitié commandées par les liens du sang. Une bonne mère, en allaitant son fils, lui transmet, avec le lait, le germe des vertus que, plus tard, elle développera dans son jeune cœur; elle en fera un bon fils, un homme de bien, un citoyen vertueux; est-ce celle qui vend son lait, et qui, mauvaise mère elle-même, peut faire naître des vertus qui lui sont étrangères? A Rome, à cette époque où la liberté brillait d'un vif éclat, où le luxe et la corruption n'avaient pas exercé leur fatale influence sur les mœurs, toutes les dames romaines regardaient à juste raison l'allaitement maternel comme le complément de la maternité, une femme à Lacédémone eût été couverte de honte si elle eût refusé d'allaiter son fils; parmi nous, la vertueuse Blanche de Cas-

tille, épouse de Louis VIII, enlève notre admiration par sa tendresse et les soins qu'elle prodigua à son auguste fils, le roi Saint-Louis. Je saisis avec plaisir l'occasion de payer au souvenir de la plus vertueuse des mères un faible tribut de l'amour filial; c'est elle, qui, malgré une santé débilitée, malgré des peines morales causées par la révolution, qui lui avait enlevé plusieurs membres de sa famille, n'a pas craint, consultant avant tout son bon cœur, de m'allaiter, ainsi que tous mes frères; puisse son exemple trouver de nombreux imitateurs! Joie, bonheur, santé florissante, tranquillité d'âme, paix du ménage, voilà la juste récompence de la bonne mère; les remords, les chagrins accablent, au contraire, celle qui suit une route opposée.

Avantages physiques.

La femme ne peut refuser de nourir son enfant sans exposer sa santé; en effet, les mamelles, vers lesquelles sont dirigés les matériaux qui vont servir à la préparation du lait, acquièrent bientôt une nouvelle énergie; elles se gonflent, et si le lait n'est promptement évacué, l'irritation, résultat inévitable de cette congestion laiteuse, pourra déterminer de graves affections; la pléthore générale, et par suite l'inflammation d'un organe quelconque, à la tête des céphalalgies plus ou moins intenses, la surdité, la cécité, l'apoplexie; à la poitrine, la péripneumonie, les phthysies; à l'abdomen, la péritonite, dite *fièvre puerpérale*; à la peau, la rougeole, les dartres. M. le professeur *Alibert* rapporte qu'une dame ayant sevré trop précipitamment son enfant, fut couverte, soudainement, d'une dartre croûteuse; cette affection disparut aussitôt qu'elle eut repris son nourrisson. Bien des femmes n'allaitent pas leurs enfans, par la crainte de perdre leur santé et des charmes auxquels elles attachent trop de prix; mais leurs craintes ne sont-elles pas chimériques, puisque les Géorgiennes, que l'on regarde comme les plus belles femmes du monde, et qui conservent jusqu'à un âge avancé leurs charmes et leur beauté, nour-

rissent toutes leurs enfans. L'observation ne prouve-t-elle pas qu'à l'époque à laquelle la femme cesse d'être féconde, le temps critique est moins orageux, et que les terribles maladies qui l'accompagnent sont moins funestes pour la nourrice. Que de femmes, naturellement faibles, ont trouvé par l'allaitement une santé dont elles n'avaient jamais joui !

Causes qui s'opposent à l'allaitement.

Ce serait faire un paradoxe médical, que de prétendre que toutes les femmes soient propres à nourrir leurs enfans. Malheureusement il existe des obstacles insurmontables à l'allaitement ; cependant nous voyons qu'ils ne sont pas aussi nombreux que l'ont prétendu certains partisans de l'allaitement étranger. L'absence totale du lait, sa mauvaise qualité bien constatée, le défaut absolu de seins, de mamelons, l'altération profonde de quelques viscères, des passions violentes, une extrême mobilité du système nerveux, la phthysie pulmonaire, un état habituellement maladif et souffrant, une maigreur générale, contre laquelle aurait échoué tous les secours de l'art, voilà les principales maladies qui rendent l'allaitement maternel impossible.

Choix d'une nourrice.

Si la femme ne peut allaiter elle-même son enfant, elle doit préférer une nourrice à l'allaitement artificiel. Celle-ci sera jeune encore, de vingt-quatre à trente ans ; plus jeune, elle ne pourrait pas satisfaire à son nourrisson ; plus vieille, l'enfant ne trouverait dans son lait qu'un aliment trop peu nutritif. Mais que d'attention pour guider dans ce choix, pour découvrir certaines maladies contagieuses, qui, transmises aux nourrissons, les font souvent mourir, ou du moins exercent sur leur organisation une influence qu'ils ressentent toute leur vie ! Il faudrait que la nourrice fût nouvellement accouchée ; son lait

dès-lors se rapprocherait davantage de celui de la mère. Ses mamelles devront être convenablement développées ; le mamelon tel qu'il puisse être saisi et retenu par la bouche de l'enfant, ses chairs consistantes ; son lait offrira les qualités qui constituent le bon lait, qualités que nous avons fait connaître. On préfère généralement, pour nourrices, les brunes aux blondes, celles-ci aux rouges. La douceur, un caractère gai, une patience sans égale, seront les vertus essentielles d'une nourrice qu'on devra particulièrement rechercher. La nourrice évitera les émotions fortes de l'âme, les emportemens de colère, dont les résultats sont souvent funestes à l'enfant, puisque l'on a observé que des enfans étaient morts dans les convulsions à la suite d'un emportemens de colère de leur nourrice. Elle observera un genre de vie régulier ; sa nourriture, sans être trop abondante, sera substantielle; les alimens épicés seront positivement interdits, et *à fortiori* les liqueurs alcoholiques. Cependant l'usage modéré d'un vin généreux ne peut être que très-avantageux. On insistera particulièrement sur l'usage de la promenade: cet exercice devra avoir lieu une fois au moins tous les jours (*tempore favente*) Pendant le temps de l'allaitement, la nourrice peut-elle user du coït, ou doit-on le lui interdire expressément? Ici, les avis sont partagés. Nous pensons qu'un usage modéré des plaisirs de l'amour peut être permis, quand le tempérament de la femme l'exige.

Quoique le plus grand nombre des nourrices ne soient pas sujettes au flux menstruel, cependant cet écoulement périodique s'observe chez quelques-unes, l'allaitement peut-il être alors continué ? L'on ne peut répondre d'une manière affirmative à cette question ; si le lait n'acquiert pas, pendant ce temps, des qualités nuisibles, si l'enfant saisit le mamelon avec la même ardeur, s'il tette avec la même force, s'il n'est pas tourmenté par des coliques, la diarrhée, nul doute que l'on ne doit pas suspendre l'allaitement ; dans le cas contraire, remplacer le lait de la nourrice par le lait de vache coupé avec de l'eau d'orge. On reviendra à la nourriture première de l'enfant, après la

cessation des règles. Quelques médecins se sont élevés avec force, pendant la gestation, contre l'allaitement maternel, et regardent le lait sécrété pendant ce temps comme mal élaboré ; cependant il est constant que les femmes de la campagne, qui jouissent en général de la meilleure santé, et dont les enfans sont pour l'ordinaire et forts, et robustes, allaitent leurs enfans jusqu'à une époque de grossesse même avancée. Une méthode aussi funeste que ridicule est celle qu'observe un grand nombre de nourrices, et contre laquelle l'on voudra bien nous permettre de nous élever : elles gorgent ordinairement de lait leurs nourrissons aux moindres de leurs cris, comme s'ils étaient des indices certains d'un besoin d'alimentation. L'on sent d'avance tout le ridicule d'une semblable pratique, et combien elle peut être funeste, et à la mère qu'elle épuise en vain, et à l'enfant qu'elle expose à des indigestions continuelles, à des irritations gastriques. L'enfant manifeste ses besoins par des signes que l'œil le moins exercé sait bientôt connaître.

L'on ne peut préciser l'époque à laquelle l'on administre à l'enfant d'autres alimens que le lait ; c'est ordinairement à la fin du premier mois que l'on donne ces alimens supplémentaires, lorsque le lait ne suffit plus ; mais avec quel ménagement, quelle prudence ils doivent être employés. Il est d'observation que les irritations gastriques que déterminent les indigestions du premier âge, moissonnent un grand nombre d'enfans. L'on a proposé de remplacer, par une panade faite avec la mie de pain et du sucre, la bouillie, à laquelle l'on reproche de déterminer chez les enfans plusieurs affections, les vers, les coliques, les vomissemens ; car la farine mal cuite est d'une digestion pénible. Lorsque l'enfant est assez fort pour se passer du sein de sa mère, lorsqu'il peut digérer les alimens solides, l'on peut alors le sevrer sans crainte. Il est donc impossible de déterminer le temps du sevrage, puisqu'il variera suivant la constitution et la force de l'enfant. Il pourra avoir lieu à huit mois, si l'enfant est vigoureux ; à douze ou quinze mois, s'il est débile. Dans ma province, les femmes

allaitent leurs enfans un plus grand laps de temps. Je ne sache pas, comme je suis à même de l'observer, que cet usage soit funeste à l'enfant. On doit procéder par degrés au sévrage : on diminuera chaque jour le lait, en augmentant la dose des alimens qui doivent le remplacer. Si, malgré toutes ces précautions, l'enfant diminuait chaque jour, l'emploi des médicamens toniques sera indiqué alors. La fièvre hectique, qui reconnaît souvent pour cause le sevrage précipité, sera avantageusement combattue par l'usage de ces mêmes médicamens. La nourrice doit se préparer elle-même au sevrage ; en conséquence elle diminuera la dose de ses alimens ; ils seront moins nourrissans ; elle usera de substances végétales ; quelques boissons nitrées rendront la sécrétion urinaire plus abondante, et diminueront le lait. Nous nous élèverons contre l'usage qu'ont les nourrices de se purger à la fin de l'allaitement : les purgatifs ne conviennent que lorsqu'il existe un embarras gastrique. Si les seins venaient à se distendre, quelques succions opérées de temps en temps seront les seuls moyens que l'on devrait employer.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentes, et externa. *Sect.* 1, *aph.* 1.

II.

Lassitudines sponte obortæ, morbos denuntiant. *Ibid.*, *aph.* 5.

III.

In omni morbo, mente valere et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est; contrarium verò, malum. *Sect.* 2, *aph.* 33.

IV.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.

V.

Mulieri in utero gerenti, si multum lactis ex mammis fluxerit infirmum fœtum significat; si verò solidæ fuerint mammæ, saniorem fœtum significat. *Ibid.*, *aph.* 52.